



Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 26 octobre 2020

Sainte-Croix, le 19 octobre 2020 MUN/SC/si

TABLE DES MATIERES

1. RESSOURCES HUMAINES	2
2. NATURALISATION.....	2
3. COMMISSION DE NATURALISATION	2
4. MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE.....	2
5. EMPLOIS D'ETE.....	2
6. RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS	2
7. SOLIDARITE BALCON DU JURA	3
8. ELECTIONS COMMUNALES 2021.....	3

1. Ressources humaines

La Municipalité a préavisé favorablement à l'engagement de :

- M. Marie-Joseph Cerveau, mis à disposition à 100% par le CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), du 12 février au 16 mars 2020 (arrêt de la mesure pour cause de Covid-19) et depuis le 8 juin 2020 pour une durée de 6 mois, en qualité d'employé polyvalent au Secteur des travaux
- M. Eric Zurbrügg, pour un contrat de durée déterminée du 1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021, en qualité de concierge au Secteur des bâtiments.

Nous souhaitons plein succès aux collaborateurs cités ci-avant dans leurs nouvelles fonctions.

La Municipalité a pris acte de la volonté de cesser ses activités de :

- Mme Erika Cuendet, adjointe à la Bourse communale, pour le 31 mars 2021.

Nous tenons à la remercier pour son travail et son dévouement en faveur de la collectivité durant toutes ces années et lui souhaitons plein succès pour la suite de ses activités professionnelles.

2. Naturalisation

Durant la période écoulée, nous avons traité :

- Trois demandes de naturalisation dont l'origine est kosovare.

3. Commission de naturalisation

Le Parti socialiste a présenté la candidature de M. Eric Jutzet, en remplacement de M. Jean-Samuel Py, démissionnaire de la Commission de naturalisation. Cette dernière se compose pour la fin de la législature 2016-2021 de : MM. Cédric Roten, Président de la commission et Olivier Guignard, représentants de la Municipalité, Mme Catherine Imhof et M. Eric Jutzet pour le PS, Mme Elena Court et M. Olivier Favre pour le PLR, M. Bernhard Klaus pour l'UDC, représentants du Conseil communal.

4. Modification de l'horaire d'ouverture du bureau de vote

L'art. 17a, alinéa 2 de la Loi sur l'exercice des droits politiques stipule "Les locaux de vote sont obligatoirement ouverts pendant au moins une heure et fermés à 12 heures au plus tard". Les horaires actuels (10h00 à 11h00) sont en vigueur depuis 2011 et force est de constater que la fréquentation du local de vote est occasionnelle (moins de 10 électeurs par dimanche), le vote par correspondance et le vote anticipé permettant à l'électeur de voter jusqu'à la dernière levée de la boîte aux lettres communale (fermeture du bureau de vote) le dimanche de dépouillement. Dès le dimanche 29 novembre 2020, le bureau de vote sera désormais ouvert de **9h00 à 10h00** et la dernière levée de la boîte aux lettres communales aura lieu à **10h00**. Cette information est communiquée dans le Journal de Sainte-Croix, dans le volet de transmission de la carte de vote, sur la boîte aux lettres communale et au pilier public.

5. Emplois d'été

Durant la période du 6 juillet au 21 août 2020, une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 19 ans, ont travaillé dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun.

6. Réception des nouveaux habitants

En raison de la situation sanitaire actuelle, la Municipalité a décidé de ne pas organiser la réception des nouveaux habitants sous sa forme habituelle. Un courrier souhaitant la bienvenue a été envoyé aux nouveaux arrivants, accompagné d'un carnet de bons "Bienvenue chez vous" proposant différentes activités culturelles et sportives

à Sainte-Croix offertes par les partenaires de la région, ainsi que de la plaquette avec les informations utiles sur la commune.

7. Solidarité Balcon du Jura

Durant la période de confinement, le réseau "Solidarité Balcon du Jura" mis en place par les Communes de Sainte-Croix et Bulle a permis aux habitants de bénéficier d'un soutien logistique dans leur quotidien en allant faire leurs courses, pour poster du courrier ou encore sortir le chien, tant de petites choses qui se sont avérées tout de suite difficiles à réaliser. Pour de nombreuses personnes, c'était également l'occasion de voir quelqu'un et de pouvoir échanger, même pour un court instant. Ce dispositif a pris fin le 30 juin 2020. Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de bénévoles (sociétés et associations locales, de jeunesse, d'entraide et personnes individuelles) qui ont répondu tous les jours aux nombreuses sollicitations. La Municipalité tient à les remercier pour leur dévouement et l'élan de solidarité dont ils ont fait preuve envers les habitants du Balcon du Jura.

8. Elections communales 2021

Dans le cadre des prochaines élections communales, nous vous communiquons les principales dates à retenir. Ces dernières seront confirmées par l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat qui paraîtra prochainement.

Date de l'élection	Type d'élection	Dépôt des listes	Réception du matériel par les électeurs
7 mars 2021	Conseil communal	18 janvier 2021	8 au 12 février 2021
7 mars 2021	Municipalité 1 ^{er} tour	18 janvier 2021	8 au 12 février 2021
28 mars 2021	Municipalité 2 ^e tour	9 mars 2021	23 mars 2021
25 avril 2021	Syndicature 1 ^{er} tour	6 avril 2021	13 avril 2021
16 mai 2021	Syndicature 2 ^e tour	27 avril 2021	11 mai 2021

La date d'installation des Autorités est prévue le mercredi 26 mai 2021 à 20h30. Elle sera confirmée par la Préfecture courant printemps 2021.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Distribution :

Membres du Conseil communal
Municipalité
Chefs de Service et personnel communal